



AVIS

AUX ENTREPRENEURS ET SOUMISSIONNAIRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées aux Commissaires et déposées à leur Bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, le 3 mai 1912 pour la fourniture de bordures en pierre requises pour la Direction des Travaux Publics, (Département de la Voirie).

Les plans et les devis pourront être examinés et les formulaires de soumissions avec tous les renseignements voulus pourront être obtenus au Bureau de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie.

Toutes les soumissions qui n'auront pas été faites sur les sus-dite formule et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes imprimées qui seront fournies à cette fin, seront écartées.

Un chèque certifié au montant de \$4,000 devra accompagner chaque soumission et être enfermé avec la soumission.

Là plus basse, ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes, en présence des intéressé, par le Bureau des Commissaires à leur assemblée régulière, dans leur salle de délibération, à midi, le 3 mai 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECA
Secrétaire

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 15 avril 1912.



NOTICE

TO CONTRACTORS AND TENDERERS

SEALED TENDERS, addressed to the Commissioners and deposited in their office, at the City Hall, will be received until noon, May 3rd 1912, for the supply of curbstone, required for the Direction of Public Works (Road Department).

Plans and specifications may be examined and blank forms of tender with all the required information may be obtained in the office of the Engineer, Superintendent of the Roads.

All tenders not made in the above mentioned form and not sent in the printed envelopes for that purpose will not be entertained.

A certified cheque to the amount of \$4,000, will have to accompany each tender and be enclosed with the said tender.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in presence of the interested parties by the Board of Commissioners, at noon, Friday, the 3rd May 1912.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECA
Secretary.

Board of Commissioners,
City Hall,
Montreal, April 15th 1912.

